

abattre les arbres qui s'y trouvent et le bois qu'il obtient sert à acquitter le droit de coupe à la Couronne. Cela améliore évidemment les forêts de la province. Bien entendu qu'un tel programme doit être dirigé.

**Le sénateur McGrand:** C'est la façon dont on procède aux Pays-Bas pour les terres récupérées sur la mer. Ces terres sont louées aux agriculteurs, elles ne leur sont pas vendues.

Dans son rapport, le professeur Sultz dit que le petit propriétaire de terrain boisé possède 29 p. 100 des forêts. Il dit aussi qu'une telle superficie, si elle était améliorée et exploitée de façon rationnelle, pourrait fournir 300,000 journées individuelles de travail. J'ai l'impression que ces chiffres sont exacts; de toute façon, ce sont les chiffres donnés. Il se peut que ces chiffres varient; il n'en demeure pas moins que cela représente beaucoup d'emplois et que si les forêts du Nouveau-Brunswick étaient gérées de façon rationnelle, près d'un million de journées individuelles de travail seraient créées. Si un tel projet était réalisable, nous n'aurions presque pas de chômage ni de pauvreté au Nouveau-Brunswick.

**M. Bastin:** Vous avez tout à fait raison. Je suis d'accord avec vous.

**Le président:** Pourquoi un tel projet n'est-il pas mis à exécution?

**M. Bastin:** Il faut dire que le gouvernement du Nouveau-Brunswick déploie tous ses efforts à favoriser l'expansion des sociétés d'exploitation forestière existantes et à en attirer d'autres. Son action dans ce domaine doit être reconnue. Cependant, le changement ne se fait pas assez rapidement. Je ne veux pas pour cela critiquer le gouvernement. Le seul fait que les ressources ne soient pas exploitées de façon plus complète, signifie qu'il y a une possibilité d'expansion.

**Le sénateur McGrand:** En parlant de produits forestiers, la Suède a 148,000 mille carrés de forêts et le Nouveau-Brunswick, 28,000 milles. C'est-à-dire que, d'une superficie trois fois plus grande, on retire dix fois plus de produits forestiers. On doit en prendre grand soin, n'est-ce pas?

**M. Bastin:** En effet. Mais lorsqu'on parle de la Suède, il faut tenir compte d'une chose. Ce que vous venez de dire est exact. Cependant, le bois coûte moins cher au Nouveau-Brunswick. Depuis plusieurs générations déjà, la Suède pratique la sylviculture avec de très bons résultats, mais leur bois leur coûte plus cher que le nôtre.

**Le sénateur McGrand:** Comment cela se fait-il?

**M. Bastin:** Je crois que cela s'explique par le fait même qu'on pratique la sylviculture et la gestion des forêts, et qu'on considère le bois comme une moisson constante. Peut-être ont-

ils déployé trop d'effort? Peut-être leurs frais sont-ils trop élevés.

**Le sénateur McGrand:** On m'a dit que le gouvernement suédois dépense des sommes importantes, qu'il spécule beaucoup dans ce domaine. Il faut tout de même se rappeler qu'il retire dix fois plus de produits forestiers d'une superficie qui n'est que trois fois plus grande. Cela signifie que nos ressources offrent de grandes possibilités.

**M. Bastin:** En effet. Il n'y a aucun doute à ce sujet.

**Le sénateur McGrand:** Le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et Gaspé pourraient devenir la Suède de l'Amérique du Nord.

**M. Bastin:** Je suis tout à fait d'accord.

**Le sénateur McGrand:** Et nous ne serions pas réunis ici pour discuter de la pauvreté au Nouveau-Brunswick.

**M. Bastin:** La situation serait meilleure, sans aucun doute.

**Le sénateur Inman:** Vous dites à la page 6: «Le propriétaire de petits terrains boisés contribue à la pauvreté au Nouveau-Brunswick.» Dans quelle proportion, selon vous, contribue-t-il à la pauvreté au Nouveau-Brunswick?

**M. Bastin:** Si je vous comprends bien, sénateur, vous voulez savoir dans quelle mesure ou quel pourcentage...

**Le sénateur Inman:** Vous dites que c'est un facteur important de pauvreté. Êtes-vous en mesure de nous citer un pourcentage?

**M. Bastin:** Je ne saurais vous donner les chiffres exacts.

**Le sénateur Inman:** Vous avez aussi mentionné que le ministère de la Main-d'œuvre n'offre pas de cours pour ceux qui désirent devenir bûcherons. A-t-on essayé de faire inscrire un tel cours au programme?

**Le sénateur McGrand:** Une école professionnelle rurale.

**M. Kelly:** La Main-d'œuvre du Canada donne certains cours dans ce domaine. Ce genre de formation correspond aux besoins de l'industrie plutôt qu'à ceux des propriétaires de terrains boisés de notre province. Évidemment, nous estimons que, vu les possibilités qu'offre ce domaine, il devrait y avoir une formation plus sérieuse à ce métier. Une telle formation devrait être inscrite au programme des écoles de métiers et des écoles techniques. Ce n'est pas le cas présentement.

**Le sénateur Inman:** A-t-on essayé de le faire inscrire au programme?

**M. Kelly:** Pour ce qui est de l'industrie, les démarches ont été faites; aucun effort sérieux n'a été fait au profit du propriétaire de terres boisées.

**Le sénateur Inman:** Je viens de l'Île du Prince-Édouard; on y abat un certain nombre d'arbres. Je m'inquiète parfois du fait que trop d'arbres sont abattus et qu'il n'y ait pas un meilleur programme de reboisement. Il